Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 11 (1963)

Artikel: D'une explication historique du paysage genevois
Autor: Geisendorf, Paul-F.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-728045

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

D'UNE EXPLICATION HISTORIQUE DU PAYSAGE GENEVOIS

par Paul-F. Geisendorf

Le paysage genevois n'a point manqué, depuis quelques décennies, de chantres et d'exégètes.[1] Quant à l'histoire même de ce petit coin de terre, de sa formation territoriale, de son développement archéologique et architectural, ce n'est pas dans des *Mélanges* offerts à M. Louis Blondel – qui a consacré la plus fructueuse partie de sa fructueuse carrière – qu'il conviendrait d'ignorer la masse imposante d'acquis scientifiques que nous possédons sur elle, récolte toujours insuffisante certes et toujours à compléter et à vérifier, mais déjà abondante. Le lien pourtant entre ces deux sujets et ces deux ordres de considérations, entre le visage actuel et le passé de cette terre, entre ses esthéticiens et ses historiens, n'apparaît pas toujours clairement et n'a que rarement tenté l'essayiste. Dans une très faible mesure et par rapport à un sujet bien délimité, celui des châteaux, maisons fortes et belles demeures historiques de la campagne genevoise, tentons ici de combler en partie cette lacune et de montrer combien l'histoire même de la formation territoriale de l'actuel canton de Genève et des événements qui s'y sont déroulés a pu, consciemment ou inconsciemment, par la force des choses ou par la volonté des hommes, déterminer le paysage architectural que nous avons aujourd'hui sous les yeux.[2]

[1] Cf. Albert Rheinwald, *Genève contemporaine. La lumière sur les terrasses*, Genève [1917]. *Id. Une leçon de style par le paysage genevois*, in *Equilibres*, Genève [1922], pp. 78-111. *Id. Genève ou l'inspiration du poète*, Genève, 1930. W. Deonna, *Le Genevois et son art* dans *Genava*, t. XXIII, 1945, pp. 87 et suiv.

[2] Les bases d'une telle recherche sont, une fois de plus, à chercher dans les travaux de M. Louis Blondel, notamment ses *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève* dans *Mémoires et documents publiés par la Soc. d'hist. et d'arch. de Genève*, sér. in-4°, t. VII, 1956, ses articles dans *Genava, passim*, ainsi que sa *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève*, dans *Genava*, depuis 1922, ainsi que dans les différentes monographies communales que nous citerons à leur place. Faute de recherches de première main et de compétence archéologique, Pierre Bertrand, *Châteaux, bourgs fortifiés et maisons fortes du canton de Genève*, Bâle, 1948, demeure le plus souvent dans le vague et ne nous est guère utile. Pour les maisons de campagne, cf. Edmond Barde, *Anciennes maisons de campagne genevoises*, Genève, 1937, et les deux éditions de la *Maison bourgeoise en Suisse. II. Le canton de Genève*, Berlin, 1912, texte de Camille

Quelques notions élémentaires, qu'on s'excuse d'avoir à rappeler ici, nous serviront de point de départ. Dans sa forme actuelle, le canton de Genève comprend en gros trois catégories de territoires:

a) les anciennes terres princières de l'Evêque, devenues mandements de la République depuis le XVIe siècle, et notamment en 1536: « franchises » autour des fortifications urbaines, soit les communes ou anciennes communes de Plainpalais, Eaux-Vives, Petit-Saconnex, Chêne-Bougeries et, partiellement, Cologny; et mandements ruraux de Peney (communes actuelles de Satigny et de Dardagny et, partiellement, de Russin), de Jussy, de Genthod et de Céligny (correspondant à peu de choses près aux actuelles communes de ce nom)[3];

b) les six communes cédées par la France au traité de Paris de 1815: Versoix, Collex-Bossy, Pregny, Grand-Saconnex, Meyrin et Vernier, et les quatorze communes cédées par la Sardaigne au traité de Turin de 1816: Hermance, Corsier-Anières, Collonge-Bellerive, Meinier, Choulex, Presinge-Puplinge, Chêne, Veyrier-Troinex, Carouge, Lancy, Bernex-Onex-Confignon, Compesières, Aire-la-Ville, Avusy-Laconnex-Soral;

c) enfin,catégorie intermédiaire, difficile à délimiter, plus difficile encore à définir pour un esprit contemporain, mais dont le rôle n'est pas négligeable, les terres de Saint-Victor et Chapitre [4], relevant partiellement de la République dès 1536 et dès le départ de Bâle (1544) jusqu'aux traités de Paris (1749) avec la France et de Turin (1754) avec la Sardaigne, qui substituèrent une frontière continue à ces imbrications féodales, ajoutant au territoire de la République tout ou partie des communes actuelles de Cologny, Vandœuvres, Jussy, Gy, Chêne, Cartigny, Avully, Chancy et Russin, mais consacrant l'abandon par Genève des droits féodaux, judiciaires et ecclésiastiques qu'elle exerçait sur une cinquantaine de localités de sa région, d'Ecorans et Feigère à Moens et Prévessin dans le Pays de Gex, et de Neydens à Reignier et Monthoux en Savoie (non sans d'ailleurs, soit dit en passant, que plusieurs de ces territoires ne redeviennent genevois en 1815 et 1816, mais pas systématiquement, ni dans leur totalité).

Nous allons essayer de démontrer ici que c'est à ces origines purement historiques qu'on doit demander l'explication de l'absence ou de la survie de châteaux

MARTIN, 2e éd. Zurich, 1940, texte de Camille MARTIN et Louis BLONDEL, ainsi que les monographies communales citées *supra* et *infra*.

[3] Nous laissons volontairement ici de côté le cinquième mandement épiscopal, celui de Thiez, perdu dès 1539.

[4] Sur les terres de Saint-Victor et Chapitre, cf. César DUVAL, *Les terres de Saint-Victor et Chapitre dans l'ancien bailliage de Ternier*, Genève, 1880, 40 pages, Louis DUFOUR-VERNES, *L'ancienne Genève, 1525-1798*, Genève, 1909, pp. 25 et suiv.: et nos propres exposés dans Paul-F. GEISENDORF, Marc-Aug. BORGEAUD, Th. GEISENDORF-DES GOUTTES, *Quatre siècles d'histoire protestante, Lancy-Onex-Bernex*, Genève, 1944, pp. 11-20, et Paul-F. GEISENDORF et Max DOMINICÉ, *Temples de la campagne genevoise*, Genève, 1955, pp. 4-7 et carte. Pour une délimitation exacte de ces terres, on doit recourir aux cartes du XVIIIe siècle conservées aux Archives d'Etat, plans en portefeuille 44 et 159.

féodaux, de maisons-fortes, comme de la présence de demeures patriciennes du XVIIIe siècle dans telle ou telle partie de l'actuel canton de Genève, et surtout l'explication de leur curieuse implantation géographique. Plus exactement encore, nous allons essayer de démontrer que ce n'est pas par hasard, mais à la suite d'une politique concertée et de longue haleine que les principaux châteaux féodaux et médiévaux ont disparu de l'ancien territoire genevois, alors qu'ils subsistaient tant bien que mal ailleurs – et qu'inversement les belles maisons de campagne du XVIIIe siècle, qui sont assurément un des fleurons de notre patrimoine architectural, à quelques exceptions près, n'ont jamais été construites que sur les terres de la République et, avant la moitié du XVIIIe siècle, sur celles de Saint-Victor et Chapitre.[5]

Trois époques historiques, trois crises marquent les jalons de cette curieuse évolution.

C'est d'abord la conquête bernoise de 1536 et les raids des Genevois enfin délivrés de la dure guérilla que depuis plusieurs années gentilshommes de Cuiller, Peney-sans et soldats du duc de Savoie menaient autour de la ville. Successivement et quasi systématiquement, on voit disparaître ainsi, par le feu ou par la pioche, avant tout les châteaux épiscopaux: Peney, incendié le 5 février 1536 et achevé de démolir de 1536 à 1539, et Jussy-le-Château, incendié en 1536, achevé de démolir par ordre du Conseil en 1562, rasé en 1602 et dont seuls les restes étaient encore visibles sur la carte Dufour de 1834.[6] Puis les maisons-fortes du Vengeron [7] et de la Bâtie-Meillé, dont en 1596 encore le Conseil faisait inspecter les ruines pour qu'on ne les relève pas; enfin, et très probablement, car ici les certitudes manquent, et parfois partiellement seulement, celles de Compois et d'Hermance.[8] Seule exception notable: la maison forte de Bardonnex, dont les Bernois, lors de leur occupation de 1536 à 1564-1567, firent la résidence du balli de Ternier.[9]

La seconde grande époque de destruction de châteaux aux environs de Genève est celle de la guerre de 1589-1593. Là aussi, là encore, les hasards des combats ou la volonté délibérée du Conseil, lors de la fugace occupation par les Genevois des territoires savoyards avoisinant la ville, ont eu pour résultat une véritable hécatombe de

[5] La chose a bien été indiquée en passant, mais non d'une façon systématique et en faisant à tort abstraction des terres de Saint-Victor et Chapitre, par Edmond Barde, *op. cit.*, p. 208: « D'une façon générale les Genevois préféraient construire leur demeure rurale sur le territoire de la République, celui qui tenait à la ville sans solution de continuité et sur celui des « mandements ». A cet usage, il y a sans doute des exceptions nombreuses: Vernier, Onex, Landecy, Presinge. Mais ce sont Cologny, Vandœuvres, Satigny, Cartigny, Genthod, toutes localités de l'« ancien territoire », qui comptaient malgré la distance souvent les plus belles demeures genevoises du XVIIIe siècle. »

[6] L. Blondel, *Châteaux...*, pp. 34-43, André Corbaz, *Un coin de terre genevoise, Jussy-l'Evesque*, Genève [1917], pp. 37-38.

[7] L. Blondel, *Châteaux...*, pp. 184-187, et dans *Genava*, t. XIII, 1935, p. 58.

[8] L. Blondel, *Châteaux...*, pp. 332-335 et 304-312.

[9] P. Bertrand, *op. cit.*, p. 46.

châteaux : Versoix [10], la Bâtie-Beauregard, prise d'assaut le 12 janvier 1590 et démolie incontinent [11], Tournay, dont l'incendie volontaire provoqua les vives protestations de son seigneur Jean de Brosses, ami et habitant de Genève [12], Vernier, Grand-Saconnex [13], Lancy [14], Saconnex-d'Arve, dont les ruines encore imposantes subsistèrent cependant jusqu'en 1820 [15], Compesières [16], Confignon, dont les restes étaient encore visibles en 1724 [17], Avusy, déjà abîmé en 1564 et reconstruit au XVIIIe siècle [18], Epeisses, dont le bourg fortifié abandonné dès le XIVe siècle redevint un simple tertre [19], peut-être Laconnex, dont la maison forte est pourtant toujours debout, et en tout cas Corsinge et Jussy, dont l'histoire ne s'arrête d'ailleurs pas là.

Enfin, dès le traité de Saint-Julien, qui par son article 19 interdisait à la Savoie d'édifier des fortifications à moins de quatre lieues de la ville, et pendant tout le XVIIe siècle, on peut déceler très nettement dans la politique de la Seigneurie la volonté bien arrêtée de ne laisser se reconstruire sur son territoire d'abord et, autant que possible, dans les limites de ces quatre lieues ensuite, aucun château ni aucune maison forte qui soit de nature à lui porter ombrage. C'est ainsi que la reconstruction du Crest à Jussy par Agrippa d'Aubigné dès 1620 ne fut pas bien vue du Conseil [20] et que celle du château de Bellerive par la Savoie en 1666 provoqua un véritable incident diplomatique.[21] A Bessinge la maison forte des Seyssel disparaît avant 1758 et ne sera remplacée par la « villa » actuelle qu'en 1852.[22] A Cartigny, le château laissé à l'abandon n'est plus qu'une ruine au XVIIIe siècle et l'actuelle maison Pictet, qui n'est plus une maison forte, ne sera construite qu'en 1757 et refaite en 1803-1805. A Céligny, Garengo remplace au XVIIIe siècle l'ancien château dont on ne sait pas grand-chose.[23] Des exceptions certes, mais qui n'infirment pas la règle : Château-des-Bois, érigé en châtellenie en 1631, construit peu après et dont la réfection en 1840-1845 ne nous permet guère de juger le caractère original ; le château Roset (puis Banquet), « rebati et réduit en forme de château » vers 1650 par Marc Roset ;

[10] L. Blondel, *Châteaux...*, p. 416.

[11] L. Blondel, *Châteaux...*, p. 219, et Hermann Borel, *La baronnie de La Bâtie-Beauregard au Pays de Gex*, dans *Bulletin de la Société d'hist. et d'arch. de Genève*, t. VII, 1939-1942, pp. 323-324.

[12] Henri Fazy, *La guerre du Pays de Gex et l'occupation genevoise 1589-1601*, Genève, 1897, pp. 199-208.

[13] Henri Fazy, *op. cit.*, p. 197.

[14] L. Blondel, *La Tour de Lancy...*, Genève, 1924, p. 52.

[15] Henri Fazy, *op. cit.*, p. 197, et n. 1, L. Blondel, *Châteaux...*, pp. 124-129.

[16] Encore que là le doute subsiste, cf. Aug. de Montfalcon, *Compesières...* Saint-Maurice, 1932, p. 17.

[17] Jules Crosnier dans *Nos Anciens...*, t. XVIII, 1918, p. 9.

[18] P. Bertrand, *op. cit.*, p. 42.

[19] L. Blondel, *Châteaux...*, p. 46.

[20] A. Corbaz, *op. cit.*, p. 145.

[21] Th. Foex, *Bellerive...*, dans *Bulletin de l'Institut national genevois*, t. XLV, 1923, pp. 257-272.

[22] Gustave Vaucher et Edmond Barde, *Histoire de Vandœuvres*, Genève, 1956, p. 176.

[23] Guillaume Fatio, *Céligny...*, Genève, 1949, pp. 251 et suiv.

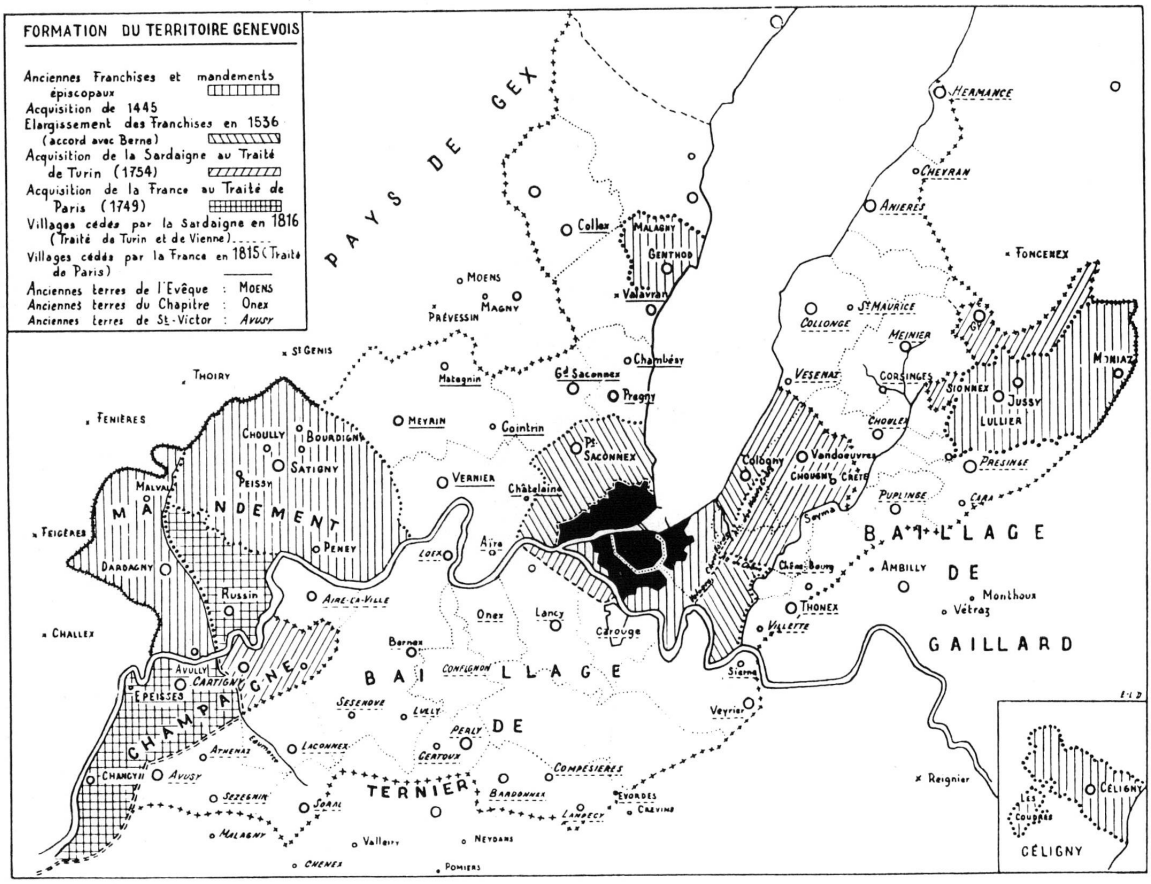

Formation historique du canton de Genève.

Dardagny, réunion par les soins de Daniel Favre en 1655, de deux maisons fortes – mais là aussi le caractère de belle demeure de plaisance l'emporte dès lors nettement sur le style proprement féodal.[24]

En revanche, lorsqu'enfin l'apaisement politique se fit aux alentours de la ville, lorsque la Savoie abandonna, d'abord tacitement, puis explicitement dans le traité de 1754 ses prétentions sur la cité et lorsque la situation économique florissante des bourgeois enrichis par le négoce et la banque rendit possible la construction dans la campagne avoisinante de belles résidences, par un reste de prudence qui s'explique de soi-même, c'est avant tout sur le territoire même des mandements, à défaut sur les terres de Saint-Victor et Chapitre, mais tout à fait exceptionnellement sur terre de Savoie ou de France qu'on verra alors se construire cette admirable série de demeures patriciennes qui orne encore aujourd'hui une partie – mais une partie seulement – de l'actuel canton.

[24] L. Blondel, *Le Château de Dardagny*, dans *Etrennes genevoises*, 1926, pp. 70-75.

On n'en veut pour preuve que les terres et mandements purement genevois de Céligny, où s'édifient successivement Garengo, les Grands Hutins et l'Elysée [25]; de Genthod, où voisinent étroitement les admirables maisons De La Rive (1730), Gallatin (1720), Maurice-Marignac, à quoi on ne doit pas manquer d'ajouter le Creux-de-Genthod Lullin (1723-1730) et Malagny Saladin (1753-1757) [26]; du Petit-Saconnex, où Jean-Alphonse Turrettini fait bâtir dès 1710 la belle maison reconstruite entre 1777 et 1788, et où s'édifient successivement Morillon (vers 1720), Beaulieu (1722), Montbrillant (1730), Varembé (après 1763); des Eaux-Vives, avec la Grange et Montchoisy (1760-1768); de Cologny, avec les maisons Diodati (vers 1740), le Grand Cologny (1719), le Belvédère de Chougny (vers 1780) et Chougny-Fontaine, Bellefontaine (1791), et les différents Frontenex (Le Fort, Mallet, Saussure, Saladin); de Chêne, avec la Grande Boissière, la Pommière (1760-1788), Grange-Bonnet, Villette, etc., tous du XVIIIe siècle; de Jussy, avec La Gara Thellusson (1750-1758), reconstruite sur les ruines d'une gentilhommière incendiée par des mercenaires savoyards, espagnols et italiens le 2 août 1690; de Satigny, avec Choully, édifié vers 1735, Peissy, le Saugey, Bourdigny, où la maison Bedot est même du XVIIe siècle; enfin de Châtelaine-Vieusseux (1765-1776), et Châtelaine-Cayla, avec Villars, la Forêt, le Bouchet, etc. Vandœuvres certes est moins bien partagée, qui ne peut citer que le manoir de Crête (1730 environ), Chandoleine, Chougny la Jolie; mais c'est que Vandœuvres n'est que terre de Saint-Victor et Chapitre et devra attendre 1754 pour devenir entièrement genevoise.[27]

Là aussi, certes, des exceptions, mais peu nombreuses, et par là significatives: le Reposoir des Pictet à Pregny (1755-1787), le « Petit Château » Pictet-Gallatin à Vernier et surtout le château Naville, construit en 1762 par Antoine-Josué Diodati, allié Rilliet.[28] Et sur territoire savoyard le « château » de Plan-les-Ouates construit en 1776 sur une terre achetée par André Picot-Pernessin à Rodolf Dumont le 7 mai 1754.[29] La liste, on en conviendra, est maigre.

Et ce n'est pas aux exceptions, mais à la règle posée plus haut que ressortissent au contraire les belles maisons construites par les Genevois dans la première moitié du XVIIIe siècle sur les terres de Saint-Victor et Chapitre qui, nous l'avons dit, relevaient de Genève, bien que tout le territoire avoisinant soit savoyard: tels sont le château de Landecy (Perdriau, puis Micheli) commencé en 1719 et d'ailleurs inachevé, l'agréable groupe des maisons genevoises de Sierne (Aubert, Bordier, Schmidtmeyer), de Villette (Des Arts, Naville, Lombard), Evordes (Fabri, puis Lullin), enfin

[25] Guillaume Fatio, *Céligny..., passim.*
[26] Guillaume Fatio, *Histoire de Genthod*, Genève, 1943, *passim.*
[27] Toutes ces indications surtout d'après Edm. Barde, *op. cit., passim.*
[28] Henri Golay, *Recherches historiques sur Vernier...*, Genève, 1931, *passim.*
[29] C'est à tort que P. Bertrand, *Plan-les-Ouates...*, Genève, 1951, p. 20, dit que Genève en 1754 « abandonna ses prétentions » sur la parcelle acquise par A. Picot. Elle ne pouvait en avoir aucune, car dans l'acte d'achat du 7 avril 1754 la parcelle est dite relevant du fief d'Allinge (Archives d'Etat, Tabellion de Carouge et de Saint-Julien, vol. 65, f° 125 v).

Merlinge, construit par les Loys entre 1625 et 1645, puis modifié au XVIIIe siècle.[30]

Nous avons ainsi l'explication de ce curieux « clivage » du paysage architectural genevois, si sensible notamment sur la rive droite, où Céligny et Genthod abondent en belles demeures du XVIIIe siècle, tandis que Bellevue et Pregny, toutes voisines, n'ont que les restes plus ou moins biens conservés de châteaux antérieurs ou des villas du XIXe siècle[31], ou sur la rive gauche la nette démarcation des anciennes terres savoyardes où subsistent encore quelques maisons fortes comme Arare, Laconnex, Bardonnex, Troinex, Thônex, Choulex, Corsinge, Vésenaz, Hermance, etc., qui ont presque complètement disparu des mandements genevois et des terres de Saint-Victor et Chapitre.

Mais, de même que les remarques précédentes, valables dans leur généralité, connaissent cependant quelques exceptions, de même et à plus forte raison, il ne convient pas, à propos de ces terres et des siècles plus rapprochés, de généraliser à l'excès. Moins ici qu'ailleurs, puisque l'histoire, c'est tout simplement la vie du passé, un élément vivant du paysage ne se laisse aisément réduire en équations. Mais, même au prix de quelques simplifications abusives, il n'est pas interdit à l'historien, lorsqu'il croit avoir décelé des lignes de force dans l'apparente incohérence des faits révolus, d'en tirer quelques matières à réflexions et quelques idées générales.

[30] Aug. Blondel, *Merlinge...* dans *Nos Anciens*, t. XIX, 1919, pp. 96-105.
[31] G. Fatio, *Pregny...*, Genève, 1947, et *Bellevue...*, Genève, 1945, *passim*.